Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2009) **Heft:** 1840

Artikel: La douche écossaise européenne : après le vote irlandais, l'ambiguïté

de la position suisse éclate dans un rapport du Conseils fédéral

Autor: Tille, Albert

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1013964

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La douche écossaise européenne

Après le vote irlandais, l'ambiguïté de la position suisse éclate dans un rapport du Conseil fédéral

Albert Tille (4 octobre 2009)

Le «oui» irlandais au Traité de Lisbonne réchauffe l'atmosphère européenne. Après des années d'incertitude, l'Union aura de nouvelles institutions capables de piloter l'avenir de ses 27 pays membres. Elle sera dotée d'un «ministre des affaires étrangères» et d'un président désigné par les chefs d'Etat et de gouvernement pour deux ans et demi. Le pouvoir de son Parlement sera nettement accru et renforcera la légitimité démocratique de l'institution. Les présidents tchèque et polonais doivent certes encore apposer leur signature pour valider le Traité. Mais on voit mal comment deux hommes pourraient résister à la pression de leur propre parlement et de 25 pays partenaires.

La Suisse reste en marge de ce réchauffement climatique. Le rapport du Conseil fédéral sur la politique extérieure est une vraie douche écossaise. Le copieux chapitre que ce document consacre à l'Europe a été manifestement écrit de deux mains. De longs développements démontrent la nécessité de devenir membre de l'Union. En parfaite opposition, la conclusion indique que la Suisse doit consolider sa collaboration bilatérale avec Bruxelles.

Dans son analyse de la

situation internationale, le Conseil fédéral constate que nous avons changé d'époque. Les grands défis actuels, crise financière, problème de l'énergie et changement climatique échappent à l'influence d'un pays isolé. La réponse ne peut être que multilatérale. Deux décennies après la disparition du monde bipolaire est-ouest, un nouveau rapport de force s'exerce entre les anciens grands et les nouvelles puissances régionales asiatiques et sudaméricaines.

La Suisse est géographiquement au centre de l'espace européen. L'UE est la première puissance économique du monde, le chef de file dans le domaine de l'aide au développement et de l'environnement et un facteur de paix et de stabilité. La Suisse partage ses valeurs, la démocratie, le respect des droits humains, l'économie sociale de marché et le principe du développement durable. Elle collabore avec elle et observe généralement sa législation. Mais en tant que non-membre, elle se prive volontairement de pouvoir influer directement sur ses décisions.

Après ce chaud plaidoyer européen, on s'attendrait, logiquement à la conclusion qu'il faut adhérer. Eh bien non. Le Conseil fédéral constate la justesse du choix de la voie bilatérale qui est largement partagé par la population. Après cette douche froide, le rapport tiédit un peu son propos. La voie bilatérale renforcée ne doit pas mener à une adhésion de facto sans droit de vote. Suit alors la phrase qui vaut son pesant d'acrobatie verbale: «Si des raisons d'ordre politique et/ou économique devaient exiger une nouvelle avancée d'envergure dans le sens de l'intégration, un choix s'imposerait au niveau des instruments appropriés – dont l'option de l'adhésion.»

Pour parler plus simplement, le Conseil fédéral renonce à se mouiller. Il estime, probablement avec raison, que le peuple suisse n'est pas prêt à une adhésion. Pour que les choses changent, il faudra attendre que nos paysans constatent qu'ils écouleront mieux leurs produits dans le grand marché que dans la petite Suisse, que les banquiers croient à un avenir sans s'accrocher à la protection du secret. Il faudra aussi que, après le «oui» irlandais, l'Europe retrouve du tonus et redevienne attractive. Dans cette attente, il faudra accepter qu'un conseiller fédéral soit à la retraite pour oser s'avouer europhile.